

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiées avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

VIE DE SAINT-MARTIN, évêque, 11 novembre.—LETRE DE S.S. LÉON XIII en réponse à l'adresse du congrès Eucharistique de Liège.—AUDIENCE DU SAINT-PÈRE.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : Les cérémonies de la Toussaint à Montréal; clôture des retraites des dames de la Sainte-Famille et des Jeunes Gens de la paroisse Saint-Jacques; les prières du Saint-Rosaire; le chemin de la Croix au cimetière; le commissaire apostolique



SOMMAIRE

à la Basilique de Québec; changement ecclésiastiques dans le diocèse de Chicoutimi.—CONFÉRENCES A NAZARETH, sur le Syllabus par M. l'abbé Lévesque, P. SS.—L'ACADIE par M. l'abbé Parker.—ADORATIONS RÉPARATRICE DES NATIONS CATHOLIQUES A ROME.—PAILLETES D'OR, comment Dieu ramène les âmes.—25^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA CONGRÉGATION DES PETITES SERVANTES DES PAUVRES, poésie.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents—Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy, propriétaire-rédacteur;

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 23.

PRIERES DES QUARANTE HEURES

Dimanche, 11 novembre	—	Sainte-Brigitte à Montréal.
Mardi, 13	“	— Saint-Vincent (Ile Jésus).
Jeudi, 15	“	— Saint-Martin.
Samedi, 17	“	— Saint-Vincent à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE, 11 novembre 26^e Dimanche après la Pentecôte,
Saint Martin, évêque — Double, ornements blancs.

Lundi, 12 — Saint Martin, martyr — Semi-double, ornements rouges.

Mardi, 13 — Saint Stanislas Kostka — Double, ornements blancs.

Mercredi, 14 — Saint Didace, C. — Semi-double, ornements blancs.

Jeudi, 15 — Sainte Gertrude, V. — Double, ornements blancs.

Vendredi, 16 — De la Férie.

Samedi, 17 S. Grégoire Thaumaturge — Semi-double, orn. blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Tous les matins, à 7 h., grand'messe de *requiem*
pour les âmes du purgatoire.

Tous les soirs, à 7 h., exercices pour les morts.

SAINT MARTIN, ÉVÊQUE DE TOURS.

11 NOVEMBRE.

Martin, la gloire des Gaules, né à Sabarie en Pannonie, l'an 316, de parents idolâtres, se fit inscrire à dix ans au nombre des catéchumènes ; son père, tribun des soldats, tâcha en vain de le détourner du culte du vrai Dieu. Enrôlé dès l'âge de quinze ans dans l'armée, et n'ayant pas encore reçu le baptême, il évita les désordres qui accompagnent trop souvent la profession des armes, et il mena la vie d'un moine sous l'habit d'un soldat. La miséricorde envers les malheureux était alors sa vertu distinctive. Un jour, il entra dans Amiens, — c'était en hiver, — un pauvre, nu et grelottant, se présente à lui ; le jeune soldat tire son épée, coupe en deux parts son manteau, et lui en donne la moitié. La nuit suivante, Jésus lui apparut disant aux anges qui l'environnaient : " Martin, le catéchumène, m'a revêtu de cet habit. " Frappé de cette vision, il se fit baptiser, et il résolut de quitter la milice du prince de la terre pour celle du Roi des cieux ; il se retira près de saint Hilaire, évêque de Poitiers, pour apprendre, sous un si grand maître, les maximes de la vie intérieure. Une telle âme fit, en peu de temps, des progrès considérables ; l'évêque de Poitiers voulut l'ordonner diacre, mais il ne put vaincre son humilité ; il l'éleva cependant au rang d'exorciste.

Martin se sentit inspiré de retourner en sa patrie ; ses parents étaient restés idolâtres, et il voulut essayer de les convertir. En traversant les Alpes, il tomba entre les mains des brigands, qui lui laissèrent la vie : un d'eux, à la garde duquel il fut confié, fut si touché de sa vertu, qu'il abandonna son infâme métier pour se livrer à la pénitence et se donner tout à Dieu. Notre saint eut le bonheur d'amener sa mère au christianisme, avec plusieurs autres personnes ; mais son père ne lui laissa rien gagner sur son esprit, et mourut dans ses erreurs.

Les Ariens, nombreux en ce pays, persécutèrent Martin, et après l'avoir flagellé publiquement, ils le chassèrent ; il vint à Milan, d'où ils le chassèrent encore ; alors il se retira dans une île déserte, où il vécut longtemps de racines et d'herbes sauvages. Le désir de revoir son premier maître, au retour de son exil d'Orient, le ramena à Poitiers. Il bâtit près de cette ville, à Ligugé, un monastère dans lequel il vécut fort saintement avec quelques moines, et où Dieu manifesta bientôt, par des miracles, la sainteté de son serviteur : plusieurs morts furent ressuscités par la puissance de ses prières.

L'évêché de Tours étant venu à vaquer, vers l'an 371, on jeta les yeux sur Martin pour l'y promouvoir, et comme on craignait un

refus de sa part, on le tira de son monastère, sous le prétexte d'un acte de charité ; les députés de Tours se saisirent de lui, sans écouter ses plaintes ni ses remontrances. Devenu évêque, l'homme de Dieu ne mit plus de bornes ni à sa perfection ni à son zèle. Il bâtit près de Tours un monastère, Marmoutier, où il aimait à se retirer, et qui se peupla d'un grand nombre de moines. A toutes les vertus monastiques il joignit celle d'un apôtre ; il eut l'ardeur d'un Elie, et bientôt il eut renversé le reste des idoles qui demeuraient encore debout dans la contrée. Dieu glorifia l'évêque de Tours par un don extraordinaire de prodiges ; la grâce des miracles devint si abondante en lui, que les franges de sa robe, les lettres écrites de sa main, la paille sur laquelle il avait reposé, les moindres objets qu'il avait touchés, opéraient des guérisons merveilleuses ; aussi fut-il appelé Thaumaturge de son temps : il marchait entouré de miracles. Un jour il voulut abattre un grand chêne consacré au démon ; les infidèles s'y opposèrent ; cependant ils consentirent, par moquerie, à l'abattre eux-mêmes, si Martin voulait recevoir le poids dans sa chute. Il y consentit. Quand l'arbre voulut tomber, il fit le signe de la croix, et, l'arbre se coucha du côté opposé à sa pente. Cette merveille ne laissa pas un seul idolâtre dans tout le pays.

Le saint évêque de Tours fit un voyage à Milan, près de l'empereur Valentiniën, pour le déterminer à préserver l'Eglise de la fureur des Ariens, protégés par l'impératrice Justine. Il en fit aussi plusieurs à Trèves, dont un vers l'empereur Maxime, et conduit par la charité et l'utilité de la religion. Maxime, l'ayant un jour invité à sa table, lui fit présenter la coupe par honneur ; Martin la reçut comme évêque, puis la passa à son prêtre, avant de la donner à l'empereur : celui-ci eut le sens d'applaudir à cette action. L'impératrice, l'ayant invité un autre jour, voulut le servir elle-même : tant la sainteté a de puissance sur les cœurs ! Au retour de son premier voyage à Trèves, l'homme de Dieu vint à Paris, où il guérit un lépreux, en l'embrassant, et à Chartres, où il rendit à une mère son fils unique qui venait de mourir.

Une vie si merveilleuse se termina par une mort admirable, vers l'an 399. Revenant de pacifier une paroisse de son diocèse, Martin sentit faillir ses forces ; il se coucha sur un cilice couvert de cendres, les yeux tournés vers le ciel ; il demanda au Seigneur de briser ses fers, et de lui donner la liberté des enfants de Dieu dans le séjour de sa gloire. Ses disciples éplorés l'environnaient : " Père, lui disaient-ils, pourquoi nous abandonnez-vous ? Les loups vont se jeter sur votre troupeau délaissé. " Le saint, attendri par leurs larmes, s'écria : " Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail. " O homme au-dessus de tout éloge ! il désire la mort, mais il ne refuse pas la vie ; seulement que la volonté de Dieu se fasse. Ayant aperçu le démon près de son lit funèbre : " Que fais-tu là, bête cruelle ? lui dit-il ; va, il n'y a rien en moi qui t'appartienne. " Un moment après il expira : un rayon de gloire céleste se répandit sur son corps, et son

visage parut éclairé d'une lumière brillante. Sa mort fut révélée à l'instant même à plusieurs saints personnages. Ses dépouilles mortelles furent transportées à Tours.

Son successeur, saint Brice, fit élever à sa mémoire un superbe tombeau, qui devint illustre par un concours immense de pèlerins venus de toute l'Europe : les miracles y furent nombreux et éclatants.

Les huguenots, au seizième siècle, pillèrent sa châsse et brûlèrent ses reliques ; on sauva cependant un os de l'un de ses avant-bras et une partie de son crâne, qu'on expose encore à la vénération des fidèles dans l'église métropolitaine de Tours.

On a relevé de nos jours l'église de Saint-Martin, renversée en 93. On a retrouvé son antique tombeau, sur lequel on a placé un monument de toute magnificence, et la foule des pèlerins recommence à la visiter.

L'église de Marcolez, au diocèse de Saint Flour, a le bonheur encore de posséder une partie notable des reliques de notre saint, ainsi que celles de Clamecy et de Varzy, au diocèse de Nevers. La cathédrale d'Angers, l'église de Montmorency, celle de Ligugé, près de Poitiers, et celle de Saint-Gengou de Toul, en ont aussi de grosses parcelles, ainsi que la cathédrale de Salzbourg. A Rome, il y a aussi de ses reliques à Saint-Pierre, à Saint-Roch, et à Sainte-Marie du Trastevere.

Réflexion.—Une aumône faite pour l'amour de Dieu peut devenir la source des bénédictions les plus extraordinaires.

LETTRE DE S. S. LÉON XIII,

EN RÉPONSE A L'ADRESSE DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LIÈGE.

La *Semaine religieuse* de Cambrai publie la lettre suivante de S. S. Léon XIII en réponse à l'adresse du Congrès eucharistique de Liège :

“ A Nos vénérables frères Alfred, archevêque de Cambrai, l'évêque de Liège, l'évêque de Tournai, l'évêque de Beauvais et les évêques titulaires de Lydda et d'Erythrée,

LÉON XIII, PAPE

“ Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

“ Au plaisir que Nous éprouvâmes dès que Nous apprîmes que, de concert avec d'autres pieux serviteurs du sacrement de l'Eucharistie, vous teniez à Liège un congrès fort nombreux, s'est ajoutée une nouvelle satisfaction causée par la lettre si respectueuse

que vous Nous avez écrite, le 9 Juin, pour Nous assurer de votre vénération et de votre dévouement.

“ Et, en effet, pouvions-Nous n'être pas agréablement ému de ce que vous Nous rapportiez de l'enthousiasme des fidèles, surtout des ecclésiastiques, pour la célébration de ce congrès ; des manifestations de foi vive et de sainte joie qui l'ont accompagné ; du zèle brûlant qui enflammait tous les cœurs pour rendre au sacré mystère de l'Eucharistie l'honneur et le culte qui lui sont dus ; de la bienveillance et de la courtoisie que la cité de Liège a mises à vous recevoir tous ; des grâces célestes que la divine bonté a répandues sur votre œuvre ?

“ Or, la consolation que Nous a procurée votre congrès Nous a d'autant plus suavement touché que Nous voyions s'augmenter, grâce à lui, les exemples salutaires qui excitent les fidèles à réunir leurs courages et leurs forces pour travailler à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain ; ce que Nous jugeons absolument nécessaire en ce temps où les fils de ténèbres se coalisent pour détruire la religion et pervertir les mœurs.

“ Aussi Nous avons fait de tout cœur ce que vous Nous demandiez, et formé des vœux pour que Dieu, qui a voulu que vous fussiez tous assemblés en son nom, vous regardât d'un œil propice, donnât l'accroissement à vos entreprises et rendit vos labeurs féconds en fruits excellents.

“ Et ces sentiments de Notre âme que Nous vous exprimons ici, Nous souhaitons les faire aussi connaître, par votre intermédiaire, à tous ceux qui, imitant votre piété, se sont réunis avec vous en Congrès, se joignant à vous, tant pour mener à bien les travaux que pour Nous offrir en commun un hommage de soumission.

“ Enfin Notre souhait et Notre prière sont que le divin Auteur du sacrement de l'eucharistie vous accorde très généreusement, à vous et à Nos chers fils dont Nous venons de parler, l'abondance et la surabondance de tous les biens qu'il a renfermés dans ce même sacrement.

“ Puis, comme témoignage de Notre amour, Nous vous octroyons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique, à vous, vénérables frères, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance.

“ Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le 15 septembre de l'an 1883, de Notre Pontificat le sixième.

“ LÉON XIII, PAPE. ”

AUDIENCE DU SAINT-PÈRE.

A peine la magnifique lettre encyclique avait-elle paru, que le vénéré Supérieur général des Dominicains demandait une audience

du St-Père, pour le remercier de ce nouveau témoignage d'affection envers l'Ordre de saint Dominique. Aussitôt introduit, avec les religieux ses compagnons choisis pour représenter tout l'Ordre, il se jeta aux pieds du Souverain Pontife, qui parla avec une touchante effusion ; voici le sens de ses paroles :

“ Je suis heureux de profiter de cette circonstance pour exhorter spécialement les religieux de votre Ordre à faire connaître et à propager de toutes leurs forces la dévotion du Rosaire ; le Rosaire *est à vous*, il est *votre bien propre*, un héritage sacré et inaliénable ; par conséquent vous avez mission spéciale de faire part aux autres de ce bien, de rendre le monde participant de ce trésor confié à votre sollicitude. Considérant, des hauteurs où ma charge m'a placé, les maux qui pressent de tous côtés l'Eglise, je ne juge rien de meilleur et de plus opportun que de recommander et de promouvoir cette manière de prier, afin que, par le Rosaire, grâce à la méditation fréquente des mystères de salut, la foi se réveille plus vive dans le cœur des hommes, le feu sacré de la prière assoupi et éteint par l'erreur et le vice au fond de tant de cœurs, se rallume de nouveau et brille au sein de chaque famille chrétienne comme un gage de paix, d'élévation morale, de prospérité.

“ Qu'il en soit ainsi, et nous avons la ferme confiance que les brebis errantes reviendront aux pâturages du salut, et que l'ennemi étant attaqué avec cette arme si puissante du Rosaire, la sainte Eglise et ce Siège apostolique remporteront bientôt un plein triomphe. Car Dieu pourrait-il ne pas être fléchi par ce concert unanime de supplications ardentes ? Le divin Rédempteur ainsi conjuré refusera-t-il de prendre en pitié tant de pauvres égarés ? Et sa divine Mère, notre avocate, pourra-t-elle ne pas intervenir ? Oui, c'est ma conviction intime : tant de prières devront obtenir le secours d'en haut : car, d'ailleurs, c'est la cause de Dieu qui est en jeu présentement.

“ Donc, que tous les enfants de saint Dominique se lèvent pour la lutte, et que, comme des guerriers puissants, ils se préparent à user dans le combat des armes dont les a pourvu avec tant de prévoyance leur bienheureux Père. Voici ce qu'ils ont à faire : qu'ils plantent partout le Rosaire de la B. Vierge MARIE, qu'ils le propagent et le cultivent avec zèle ; que par leurs soins assidus les peuples soient enrôlés dans ces milices saintes où brillent les insignes du Rosaire ; que les fidèles apprennent à se servir de cette arme, à en faire un fréquent usage, qu'ils soient instruits des bienfaits, des privilèges de cette dévotion.

“ Et les Vierges consacrées à Dieu sous la règle de saint Dominique, pourraient elles se croire exemptes de la lutte ? Qu'elles le sachent bien : elles sont les épouses de Notre-Seigneur, pour expier par des pénitences volontaires les crimes du monde, pour entretenir à perpétuité le feu du divin amour, feu que doit attiser sans cesse le souffle de leurs prières ; de telle sorte que, pendant que les religieux, leurs Frères combattent dans la plaine, elles, placées

au sommet de la montagne, doivent sans se lasser, élever vers la Reine du Rosaire des mains pures, et par de telles offrandes, assurer la victoire au peuple de Dieu. ”

CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE.

Mgr Bourget vient d'entrer dans sa 85^e année. La *Semaine religieuse* ne veut pas laisser passer cet anniversaire sans offrir à Sa Grandeur ses vœux les plus sincères. Elle prie Dieu de vouloir bien conserver longtemps encore cet auguste Prélat à l'affection de ses anciens diocésains.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que malgré son grand âge Sa Grandeur jouit d'une excellente santé. Mgr Bourget a conservé toutes ses facultés : son affabilité est toujours extrême, son cœur toujours bon et généreux, son intelligence toujours vive et lucide.

Les cérémonies de la Toussaint ont été célébrées dans toutes les églises de Montréal avec la pompe dont le catholicisme entoure ses fêtes.

Les fidèles n'ont jamais été plus nombreux que cette année pour assister à la Sainte-Messe et puis aux vêpres des morts qui ont été chantées après les vêpres de la Toussaint.

Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à la Cathédrale à la Messe et aux Vêpres.

A l'église du Jésus c'est le R. P. Ponche qui a prêché.

Le prédicateur a montré ce que doit être le véritable chrétien pour mériter de prendre part au bonheur de l'Eglise triomphante ; il a stigmatisé tous ces compromis si fréquents en nos jours et a flagellé les erreurs du jour. On ne doit pas transiger avec l'irrégion, on sait combattre l'erreur partout où on la rencontre. Le R. P. Ponche a ensuite appliqué les principes chrétiens à l'état actuel de la société.

A Saint-Joseph, la Grand'Messe a été chantée par M. Campeau, P. SS. et le serin on a été prêché par M. l'abbé Emard, prêtre de de l'évêché. Le même prédicateur a fait l'instruction le soir.

Le soir de la Toussaint s'est terminée à Notre-Dame la retraite des dames de la Sainte-Famille et des mères chrétiennes.

Cette retraite, qui a été prêchée par MM. Sorin et Sentenne, a été suivie par un très grand nombre de dames.

Le même soir a eu lieu à Saint-Jacques la clôture de la retraite des jeunes gens de la paroisse. Le prédicateur de la retraite a été

le R. P. Langevin, O. M. I. et M. Colin, supérieur du Séminaire a fait le sermon de clôture.

Les jeunes gens, réunis à Notre-Dame de Lourdes, en sont partis en procession, au chant des cantiques, pour aller à Saint-Jacques prier aux exercices de la clôture de cette retraite à laquelle ils avaient assistés très nombreux dans le plus touchant recueillement.

Un immense concours de fidèles s'était rendu le jour des morts en pèlerinage au cimetière de la Côte-des-Neiges pour y faire le chemin de la Croix. Le directeur du pèlerinage, M. l'abbé Martineau, a prêché à chaque station.

Le culte des morts est toujours en grand honneur parmi notre population qui sait combien c'est une sainte et pieuse pensée que de prier pour les morts, aussi saisit-elle avec empressement toutes les occasions d'accomplir ce pieux devoir.

En France aussi, le 2 novembre, de touchantes manifestations ont lieu dans tous les cimetières. Chaque famille, a moins d'empêchements formels, va visiter ses chers défunts, porter, soit une couronne, soit des vases de fleurs sur leurs tombes et y dire des prières ; c'est du matin au soir une procession sans fin et ce jour-là la tombe même du plus pauvre voit renouveler sa funèbre parure.

A Paris même, la ville où l'on oublie le plus vite, peu de personnes manquent à cette visite du 2 novembre.

Les prières du Saint-Rosaire, demandées par N. S. Père le Pape, se sont terminées le 2 novembre au soir. Toutes les églises du diocèse, comme celles des autres diocèses, ont été remplies tous les soirs, durant le mois, par les fidèles, heureux de répondre aux désirs du Saint-Père et de prier à ses intentions. Cette croisade de la prière, qui a eu lieu dans le monde entier, aura, nous en avons la ferme espérance, les plus heureux résultats pour l'Eglise. La Bienheureuse Vierge Marie, qui est la miséricorde même, sentira son cœur de mère touché par cette universalité de prières s'élevant vers Elle et, par sa toute puissante intercession auprès de son Divin Fils, Elle obtiendra la fin des maux qui pèsent sur l'Eglise, et la cessation des douleurs dont est abreuvé le Souverain Pontife

M. l'abbé Edmond Gendreau, curé de Bellows-Falls, état de Vermont est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, vendredi 2 novembre. Ses funérailles ont eu lieu lundi dernier à l'église des Sœurs Grises, rue Guy.

S. Grandeur Mgr de Montréal assistait paré au service de *Requiem* qui a été chanté par M. Delavigne P. SS., ayant MM. Deschamps et Chevrier PP. SS ; comme diacre et sous-diacre.

Un grand nombre de prêtres des différents diocèses étaient venus rendre les derniers devoirs au regretté défunt.

NN. SS. les Evêques de Saint-Hyacinthe et de Burlington auraient désiré se trouver eux-mêmes à cette cérémonie ; mais en ayant été

empêchés par des engagements entérieurs, ils s'étaient fait représenter par M. Bernard, chanoine de Saint-Hyacinthe, et par M. Sullivan, prêtre du diocèse de Burlington.

Nous avons la douleur d'annoncer que M. Chevigny, curé de Saint-Augustin a été frappée, ces jours derniers, d'une forte attaque de paralysie.

Le *Canadien* dit que Son Excellence le commissaire apostolique a officié pontificalement à la Messe à la Basilique de Québec.

“ La Basilique regorgeait de fidèles.

“ Les cérémonies ont été des plus imposantes.

“ Son Excellence avait pour assistant M. le grand vicaire Légaré. Les diacres d'honneur étaient M. Simard, du Séminaire de Québec et M. Marois, secrétaire de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

“ Il y avait encore un diacre et un sous-diacre d'office, et un certain nombre de servants de messe ordinaires, de service auprès de Son Excellence pour porter certains insignes de sa dignité, entr'autres, la mitre, la crosse, etc, complétaient la suite.

“ Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque assistait au trône. Il était accompagné de monsieur le grand piciaire Hamel et du révérend père De Bié.

“ Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, occupait une stalle du côté droit du Sanctuaire, près du trône de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

“ On remarqua dans le chœur un grand nombre de prêtres étrangers.

Le sermon a été donné par M. F. X. Bélanger, de la Basilique.

L'éloquent prédicateur avait pris pour texte : *Regem Regum Dominum venite adoremus, quia ipse est corona sanctorum omnium.* Après avoir commenté pendant quelques instants les paroles qui servaient de texte à son sermon, le prédicateur a invité l'assistance à méditer avec lui sur la sainteté. Il a fait voir ensuite ce que c'est que la sainteté, et fait comprendre qu'il n'est pas aussi difficile d'être saint qu'on est porté à le penser.

Son Excellence a accordé aux fidèles quarante jours d'indulgence.

C'est aussi le Commissaire Apostolique qui a chanté les Vêpres, dans le cours de l'après-midi : Son Excellence avait ici pour assistants le supérieur du séminaire de Nicollet, M. T. Gélinas et le révd père de Bié.

Les funérailles de M. l'abbé Sauvageot, directeur du collège de Lévis ont été célébrées en grande pompe.

Le service a été chanté par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, assisté de M. Hamel, comme archidiacre, et de MM. Carrier et J. Dupuis, comme diacre et sous-diacre.

Un nombreux clergé était au chœur, et la foule remplissait l'église.

Après la messe Sa Grandeur adressa une touchante allocution, commentaire de ce texte de l'Écriture : *Suscitato mihi sacerdotem fidelem.*

M. l'abbé Nazaire Leclerc, décédé au Cap-Rouge, Québec, était membre de la société d'une messe.

Le *Journal des Trois-Rivières* annonce que le 23 octobre dernier a eu lieu à Wenceslas la bénédiction solennelle d'un magnifique carillon de trois cloches françaises, fondues à Lyon par M. Burdin dont le représentant à Montréal est M. Beullac.

M. Panneton, curé de Saint-Grégoire a célébré la sainte messe, et M. Pothier, curé de Warwick a fait le sermon et a béni les cloches, assisté de MM. A. Z. Lahaie et de Charles Mailhot comme diacre et sous-diacre.

Le révérend M. A. D. Jobin, ci-devant curé de Saint-Honoré, dans le diocèse de Rimouski, vient d'être transféré dans le diocèse de Sherbrooke, comme desservant de la paroisse Sainte-Luce de Garthby.

Voici les changements ecclésiastiques qui viennent d'avoir lieu dans le diocèse de Chicoutimi :

M. l'abbé H. Marceau, de la cure de Sainte-Agnès, à la charge de directeur du grand séminaire ; M. l'abbé F. Gendron, de la cure de Talousac, à celle de Sainte-Agnès ; M. l'abbé Thos. Roberge, nommé proc. du séminaire ; M. l'abbé Ls. S. Caron, du vicariat de Saint Prime, à la cure de Tadousac ; M. l'abbé Jos. Girard, du vicariat de la Malbaie, à la cure de Saint-Félicien ; M. l'abbé Ls. Savard quitte le diocèse ; M. l'abbé Louis Gagnon, du vicariat d'Hébertville, à celui de la Baie Saint-Paul et la desserte de Saint-Joseph ; M. l'abbé Alfred Tremblay, du vicariat de la Baie Saint-Paul, à la cure de Saint-Fulgence ; M. l'abbé Louis Tremblay nommé vicaire à la Baie Saint-Paul ; M. l'abbé Geo. Gagnon, au vicariat d'Hébertville ; M. l'abbé Elz. Delamare, au vicariat de la Malbaie ; M. l'abbé Amédée Gagnon quitte le diocèse, pour celui de Sherbrooke ; M. l'abbé Pierre Pelletier quitte le diocèse, pour la préfecture apostolique du Labrador ; M. l'abbé James Gibbons, professeur au séminaire.

THS. ROBERGE, Ptre.,
Secrétaire.

CONFÉRENCES DE NAZARETH.

M. l'abbé Lèvesque, prêtre S. S., a commencé dimanche dernier les conférences qu'il doit faire jusqu'à l'Avent sur le *Syllabus*.

Le conférencier nous a annoncé, qu'avant d'entreprendre l'étude détaillée des droits respectifs et des rapports de la Famille, de l'Etat et de l'Eglise, il allait nous donner un aperçu sommaire du sujet qu'il aurait à traiter.

I. Il a d'abord rappelé que la Famille, l'Etat et l'Eglise sont trois institutions nécessaires, établies par Dieu, dont elles sont les représentants et les ministres.

Sans la famille, l'enfant ne deviendrait jamais un homme ; sans la société civile, l'homme demeurerait toujours un être imparfait, et sans l'Eglise il ne pourrait pas arriver au Ciel.

Or, ces trois institutions n'étant nécessaires qu'à cause des diverses fonctions qu'elles ont à remplir, il s'en suit qu'elles ont droit chacune à la liberté et à l'indépendance requises pour l'exercice de ces fonctions.

II. Le conférencier nous a ensuite parlé des rapports qui doivent exister entre ces trois sociétés :

1. Ayant le même principe qui est Dieu, une fin commune qui est de procurer à l'homme toute la perfection dont il est susceptible, il est évident, a-t-il conclu, que la paix doit toujours régner entre elles, et que les empiètements de l'une sur le domaine de l'autre sont toujours un grave désordre, qui nuit au perfectionnement de l'humanité et les met en opposition avec la volonté de leur commun maître.

2. De même qu'un bon père et une bonne mère de famille ne font point consister leur perfection à ne point se quereller, mais unissent leurs efforts pour travailler dans l'intérêt de leurs enfants, de même aussi, nous a dit notre conférencier, la Famille, l'Etat et l'Eglise ne doivent pas se contenter de vivre en bonne harmonie, mais ils se doivent de mutuels secours. La famille, en travaillant pour elle-même dans l'éducation de ses enfants, devra les préparer à devenir de bons chrétiens et de bons citoyens.—L'Etat maintiendra l'ordre public, mais il devra dans la mesure de ses forces, non-seulement défendre et protéger la famille et l'Eglise, mais leur faciliter, selon qu'il le pourra, l'accomplissement de leur mission.—L'Eglise, tout en s'occupant du salut des âmes, inspirera aux enfants et aux sujets le respect et la soumission à l'autorité, elle apprendra aux parents et aux princes l'usage qu'ils doivent faire de cette même autorité.

3. Mais comme l'autorité, au sein de l'Etat, de la famille et de l'Eglise, est exercée par des hommes fragiles, qui peuvent la détourner de son but, le conférencier nous a rappelé que la hiérarchie des trois institutions se trouve disposée de manière à remédier aux désordres les plus graves.

Si le désordre s'introduit dans la famille, soit par la rébellion des enfants, soit par la tyrannie des parents, l'Eglise et l'Etat devront intervenir, et, tout en respectant les droits de ce sanctuaire, remédier aux abus.—Si le désordre s'introduit dans l'Etat, l'Eglise devra intervenir soit pour prêcher la soumission aux sujets révoltés, soit pour prêcher la modération à un pouvoir tyrannique et employer même au besoin les foudres spirituelles. Mais si le désordre s'introduit dans l'Eglise ? Après avoir distingué entre ce que peuvent faire certains membres de l'Eglise et ce que fait l'Eglise comme institution, le conférencier nous a rappelé que, comme institution, Jésus-Christ a mis son Eglise à l'abri de toute erreur et de toute injustice, et lui a donné les moyens de réprimer les désordres individuels qui peuvent se produire dans son sein.

Le conférencier a terminé en montrant combien il serait avantageux à la famille, à l'Etat et à l'Eglise, et surtout au perfectionnement de l'humanité, si ces divers rapports étaient toujours respectés et observés.

L'ACADIE.

“ Home of the happy. ”

Le touriste canadien qui visite les provinces maritimes est toujours étonné en franchissant la borne limitrophe qui sépare le Canada de la Nouvelle-Ecosse. Il est saisi d'admiration à la vue des plaines fertiles et des vallons enchanteurs de ce dernier pays et non moins surpris de rencontrer sur la route un aussi grand nombre de catholiques parlant la langue française.

La ressemblance frappante de ce peuple avec celui de la belle France lui fournit aussi un sujet d'étude des plus intéressants. On ne rencontre nulle part ailleurs de ces braves enfants du sol et du travail qui pendant des siècles ont su conserver dans leur pureté et dans toute leur intégrité les traditions sociales et religieuses de leurs ancêtres. La civilisation corruptrice des derniers siècles a passé sur ce peuple primitif sans laisser la moindre trace de sa déplorable impiété ; car ici l'on trouve encore dans toute sa sainteté l'amour et le dévouement sacrés des époux, la piété filiale des enfants pour leurs parents et la charité la plus désintéressée envers tous.

C'est bien ici que l'on peut dire avec le chantre d'Evangéline que : “ les plus riches sont pauvres et les plus pauvres sont dans l'abondance. ”

Accoutumés dès l'enfance à entendre la grande et éternelle voix de l'Océan, bercés et nourris toute leur vie sur son sein immense et fécond, ils ont chaque jour sous les yeux le tableau le plus sublime de la création et portant la preuve la plus convaincante de la grandeur de cette Providence toute-puissante et toute pré-

voyante qui pourvoit aux besoins du plus petit oiseau de l'espace.

Et c'est au milieu de toute cette grandeur, témoin des terribles combats que se livrent les vents et les vagues de l'Atlantique, que ce petit peuple de pêcheurs, dispersé sur presque tous les points de la Nouvelle-Ecosse, vit dans la foi simple, sincère et ardente que lui ont léguée ses pères et meurt à l'ombre du modeste clocher qui les a vus naître et dont la voix amie les accompagnera jusqu'aux portes de l'éternité.

C'est sans doute de telles scènes de bonheur naïf qui inspirent encore le barde américain lorsqu'en parlant du prêtre il dit : " c'est ici que l'on trouve le vrai prêtre, l'homme-de-Dieu, respecté, vénéré et ami de tous. Législateur et père, il est le foyer de leur existence, et le lien qui tient ensemble la chaîne de leur paisible vie. "

Il va sans dire que la mère de Dieu est la patronne titulaire de ces pieux habitants. C'est à elle qu'ils ont recours au moment du danger. C'est à la Vierge Mère qu'ils s'adressent surtout la prière de l'épouse et de la sœur, de la mère et de la fiancée quand la tempête mugit au loin, et que les montagnes liquides de l'Atlantique s'abattent avec fracas et menacent d'envahir le haut rempart de rochers dont la base leur sert de borne. C'est alors qu'elles prient et avec quelle ferveur ! pour l'époux, le père, le frère et le fiancé dont la frêle barque se trouve peut-être en ce moment à la merci des flots en courroux, ou bien chassée devant les brouillards glacés qui cachent sous leur voile épais les impitoyables rochers du sombre Labrador.

Mais tout en conservant la naïveté et les mœurs primitives de leurs pères, le peuple acadien a su se tenir au niveau du progrès intellectuel et de la saine civilisation, qui suivent partout l'église catholique dans sa marche triomphale. En effet, on y voit aujourd'hui des maisons d'éducation qui seraient honneur à n'importe quel grand centre de la Puissance du Canada.

On pourrait écrire des volumes sur les vertus et l'esprit de foi de ces humbles " travailleurs de la mer," dont la vie s'écoule uniforme et tranquille comme le ruisseau qui passe à travers la plaine, sans avoir éprouvé aucun souffle malsain du siècle qui pût ternir la pureté de leur belle âme.

C'est au milieu du peuple acadien que l'on trouve encore cette piété et cette vertu qui nous font remonter de suite aux premiers temps de l'église, et qui constituent la vraie source du bonheur domestique de ce petit peuple privilégié ; c'est ici, surtout, qu'il faut admirer ces fruits les plus délicieux et les plus abondants de cet arbre fécond planté par le Christ lui-même, cet arbre immense dont le pied est à Rome et dont la tête se perd dans le ciel, après avoir couvert le monde entier de ses puissants rameaux, et qui a pour nom L'ÉGLISE CATHOLIQUE !

ALPHONSE B. PARKER

Ptre.

VINGT-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA CONGRÉGATION

DES PETITES SERVANTES DES PAUVRES

Salut, ô jour heureux, où de notre bon Père
Nous fêtons le *Patron* et ses nobles vertus !
Béni, trois fois béni ce saint *Anniversaire*,
Qui rappelle aux enfants tant de bienfaits reçus !
Merci, tendre Pasteur, à l'âme généreuse,
Merci, cœur débonnaire, où Jésus règne en Roi.
— Que de fois on te vit, la face radieuse,
Accueillir l'*indigent*, lorsqu'il venait à toi !
— Des centaines d'enfants, ô ravissant spectacle !
Pour la première fois, au Dieu consolateur
Tous les ans font la cour, près du Saint Tabernacle,
Pour y puiser la vie et goûter le bonheur.
— Mais l'enfant *pauvre et nu*, malgré son innocence,
Bien que Jésus l'appelle et l'y pût te sa foi,
Sachant que ce mystère exige la décence,
Sera-t-il aller vers son Dieu, vers son Roi ?
Tu l'as *compris*, ô Père, et grâce à ta tendresse,
L'enfant pauvre, *joyeux*, se voit *vêtu, bien mis*,
Pour *monter à l'autel*, dans une sainte ivresse,
Et s'unir à Jésus, comme font ses amis.
— Nous voudrions d'un Père ajouter autre chose,
Dire la *vive foi*, la *prudence*, l'*ardeur*,
La *tendre piété* ; mais personne ne l'ose :
L'*humilité* chez toi repousse cet honneur.
— Disons joyeusement : *amour, reconnaissance* !
Célébrons à l'envi *vingt-cinq ans révolus*
D'une *société* qui, par ta bienveillance,
Partout répand le bien : les cœurs en sont émus.
— Tu vois autour de toi ta famille chérie,
Les petits et les grands, des frères et des sœurs,
Gens d'Eglise et du monde, offrent, l'âme ravie,
Leurs souhaits et leurs vœux, leurs esprits et leurs cœurs.
Oh ! si tu pouvais lire au-dedans de notre âme
Tout ce qu'elle voudrait, tout ce qu'elle ressent,
Tu verrais, tendre Père, et chacun le proclame,
Qu'on ne sait *t'oublier* : Dieu même nous entend !
Tiens-toi pour assuré, la promesse est sincère,
Que pour tant de bienfaits, de zèle et de bonté,
A Dieu nous offrirons une ardente prière,
Et Dieu te donnera la *force* et la *santé*.

—LES AVE MARIA, déjà par tout le monde,
Propagent leur vertu : chacun s'en aperçoit :
On les dit chaque jour, et le bonheur abonde ;
C'est le corps, c'est l'esprit, c'est l'âme qui reçoit !
Au point que Léon treize, à cette confrérie,
Non content de donner son approbation,
Par un *Bref* veut céder à ta pieuse envie,
En comblant de faveurs cette *Dévotion*.
En voyant si nombreux, au sein de la misère,
Si constants, si divers, les effets d'un AVE,
Désormais qui peut craindre une existence amère ?
Mais pour cela Dieu veut qu'il soit bien récité.
—N'est-il pas une autre œuvre, à jamais admirable,
Que le très doux Sauveur t'inspira par amour ?
C'est de l'Autel Sacré que sa voix charitable
Te dit : *On brûle ! On souffre ! Oh ! viens dans ce séjour !*
Aussitôt par tes soins, l'UNION Œ PRIÈRES
Commença, s'étendit, méprisant les propos :
Par Elle, les vivants soulagent les misères,
Par Elle, les défunts vont au lieu du Repos !
Œuvre à jamais prospère, et brillante de gloire,
Elle compte, Prélats, Evêques, Cardinaux,
Le registre des noms, qui tient lieu de mémoire,
Révèle tous les ans des résultats nouveaux !
—Coïncidence heureuse, il nous plaît de le dire,
Encore plus de le faire, en ces *Noces d'argent*,
Les souhaits et les vœux ne pouvant nous suffire,
Nous t'offrons ces *billets* ; reçois-les en présent.
—Prosternés à tes pieds, par Eustache et Marie,
Daigne nous accorder, Dieu s'en fait caution
Nous en avons besoin, chacun de nous t'en prie,
Ce don qui vient d'en Haut, ta *Bénédiction*.
—Pour terminer, bon Père, en cette circonstance,
Tu nous l'as dit : Faveurs, grâces, tout vient des Cieux ;
Nous demandons pour toi, pour nous, avec instance,
D'être admis à la gloire, où brillent nos aïeux.

ADORATION RÉPARATRICE DES NATIONS CATHOLIQUES A ROME

Le 10 octobre dernier le, Cardinal-Vicaire a fait publier à Rome un *Invito sacro* annonçant l'établissement à Rome d'une société et d'une œuvre pie de réparation et d'expiation dont on doit attendre un grand avantage pour la gloire de Dieu et pour le bien des âmes dans les tristes temps actuels.

La société de l'*Adoration réparatrice des nations catholiques à Rome* se propose d'unir dans la supplication des Quarante Heures, les Romains et les catholiques étrangers qui se trouvent à Rome, afin que toutes les nations du monde se réunissent ensemble au pied du trône eucharistique, à Rome, pour réparer l'honneur de Dieu outragé par les péchés. On se propose encore d'unir en esprit à tous ceux qui prient dans Rome, à cette fin, tous les catholiques qui se réunissent dans les églises de leurs pays pour y prier le très Saint-Sacrement, à la même heure que prient à Rome les représentants de leur nation respective. Ainsi la réparation serait rendue la plus universelle possible.

Les fidèles de tout pays peuvent faire partie de cette association, et ils s'obligent à faire chaque semaine, pendant une demi-heure environ, l'adoration du Saint-Sacrement à l'heure qui précède l'*Ave Maria* : pour Rome, dans les églises où se fait l'exposition solennelle en forme de Quarante Heures, et hors de Rome, dans toute église où se conserve le très Saint-Sacrement. Un jour par semaine est assigné à chaque nation, à savoir : le dimanche, pour l'Angleterre, l'Irlande, la Pologne et la Norvège ; le lundi, pour l'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne et la Grèce ; le mardi, pour l'Italie ; le mercredi, pour le Portugal et l'Amérique du Nord ; le jeudi, pour la France et l'Amérique du Sud ; le vendredi, pour la Suisse et tous les pays de missions catholiques ; le samedi, pour l'Espagne, la Belgique et la Hollande.

L'*Invito sacro* énumère ensuite les règles selon lesquelles seront faites les adorations du Saint-Sacrement et les indulgences que peuvent gagner les adhérents à cette œuvre pieuse puis il ajoute :

Les prières faites en commun en présence de la très sainte Eucharistie ont une grande efficacité ; c'est une parole infallible que celle-ci : *Je vous dis* que si deux d'entre vous s'unissent sur la terre pour demander quelque chose, elle vous sera donnée par mon Père qui est aux cieux. Et Notre-Seigneur lui-même en donne la raison, à savoir que lorsque deux ou trois seront réunis en son nom. Il sera au milieu d'eux. (Math. 18, 19, 20.) Or, il est vraiment, réellement et substantiellement présent dans le Sacrement eucharistique, et il y est Hostie vivante, pour glorifier son divin Père, pour consoler tous les siens qui sont en ce monde et pour intercéder en faveur des pécheurs par ses mérites infinis et ses inépuisables mi-

séricordes. Il est exposé sur les autels et il est caché dans les tabernacles comme en autant de prisons d'amour, ainsi que dit saint Alphonse de Liguori, pour s'y faire trouver par quiconque le cherche et pour faire brûler les cœurs de tous les hommes au feu de son amour.

Donc, les prières faites devant Jésus au très Saint-Sacrement et en union avec lui, quand elles sont faites à dessein de lui demander son amour et de réparer les mépris et les outrages qui lui sont faits chaque jour par les hommes, par l'indifférence et la froideur d'un grand nombre, ces prières correspondent aux désirs et aux intentions pieuses d'amour qui ont réduit sous les espèces du pain le Créateur du ciel et de la terre.

PAILLETES D'OR.

COMMENT DIEU RAMÈNE LES AMES.

Savez-vous comment agit la règle de saint François d'Assise pour faire un saint ?

Elle prend un homme, lui enlève tout ce qu'il a ; et lui mettant un sac sur les épaules et une corde au cou, elle lui dit : *Va maintenant ; tu seras si malheureux sur la terre que tu seras bien obligé d'aller au ciel.*

C'est ainsi quelquefois que Dieu est obligé d'agir envers certaines âmes, qu'il avait cependant bien douées pour leur faciliter le chemin du ciel. Pauvres âmes à qui la terre souriait, et qui souriant trop à la terre disaient toujours à Dieu qui les appelait : *tout à l'heure*, et auraient fini, petit à petit, par épuiser tout l'amour que Dieu leur avait donné et que Dieu leur demandait.

* * *

A ces âmes, pour les ramener, Dieu enlève peu à peu *les joies du cœur*. Elles étaient aimées, et elles ne le sont plus ; et elles sentent que c'est par leur faute.—Elles étaient soutenues, applaudies, encouragées ; elles sont délaissées, soupçonnées, méprisées, sans en savoir le motif.

Dieu permet qu'elles commettent des *imprudences*, et ces imprudences, qui cependant les laissent innocentes, grossies par la malveillance, ou par la jalousie, ou même par un zèle imprudent, les fait juger coupables, et peu à peu le vide se fait autour d'elles ; de sorte qu'elles se voient tout-à-coup, elles si aimantes, sans savoir où reposer leur cœur.

* * *

Dieu leur enlève encore *les joies de l'esprit*. Elles voyaient le chemin lumineux et fleuri, elles y marchaient heureuses et insouciantes; elles ne voient plus rien. Elles se troublent; elles se sentent la proie du doute et du scrupule; elles se croient à charge autour d'elles, elles s'imaginent que tous ceux sur qui elles avaient coutume de compter les repoussent; et n'osant plus demander conseil, n'osant plus se conduire toutes seules, les voilà comme dans un désert, au milieu de la nuit, ne voyant ni sentier ni rayon lumineux...

Alors, dans une de ces heures ^{**}presque voisines du désespoir, l'âme que Dieu a lentement ainsi appauvri, l'âme sur le point de se laisser aller au murmure, entend une voix, une voix qui la pénètre plus profondément que la flamme ne pénètre le bois qu'elle consume, une voix qui lui dit : *Est-tu assez malheureuse?* — Et elle a compris; et n'en pouvant plus de faim et de soif, de cette faim de l'âme et de cette soif du cœur mille fois plus épouvantable que l'autre : *Je me tuerai*, dit-elle, *et j'irai à mon Père!*

Et elle va à son Père, à son Dieu qui l'attend, la serre dans ses bras et pour tout reproche lui dit : *Que tu as tardé, mon enfant!*

Mon Dieu! mon Dieu! que vous êtes bon! et comment l'éternité suffira t-elle pour vous remercier?

Je vous le demande, ô mon Dieu, ô mon Père! rendez-moi si malheureux, si délaissé, si peu aimé sur la terre, que poussé par ce besoin impérieux de bonheur et d'amour qui est en moi, j'aie enfin me donner complètement à vous?



ETABLIE EN 1869

L. P. DUFRESNE

IMPORTATEUR DE

Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail

No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, MONTREAL.

JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.

N. B.—Ordres par la Malle, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus délai

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. xi Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Josette Lauzon.—Ellen.—O'Dennelle.—Clémence Huot.—Jos. Gravel.—Urgel Ethier.—Michaël O'Dennelle.—Maurice Lauzon.—Anna Morisseau.—J.-B. Laggée.—Joséphine Gex.—Malvina Chartrand.—Bridget Connelle.—Marguerite Gagnon.—Philomène Lafleur.—Délina Roy.—Cordelia Dufort.—Patrick Balle.—Elizabeth Daltin.—Jules M. Vincent.—Adèle Jacques.—Philomène Guilhault.—Alice McMahon.—J.-B. Wilscomp.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour église^s ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

— en outre : —

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

Poêles à Bois et à Charbon très puissants pour églises ou autres édifices publics. Aussi Ressorts de portes et Charnières à Ressort.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

M. L. E. N. PRATTE,

MONTREAL

Monsieur,

L'Harmonium "DOMINION" que nous avons acheté de vous en Novembre 1879, continue de nous donner la plus entière satisfaction.

Cet instrument a été exposé au froid et à l'humidité pendant tous les hivers que nous l'avons eu; notre salle n'étant presque jamais chauffée, et tout le monde s'en est servi à sa guise. Nous sommes réellement étonnés de sa solidité, car après toutes ces épreuves l'instrument s'est très bien conservé sans jamais se déranger et est encore magnifique.

CHARLES DUPONT HÉBERT,

Président de la Soc. Ste-Cécile.

Trois-Rivières, 27 mars 1883.

25 Cts.

Employez les

Pilules de MCGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

MM Cousineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Eglises, couvents, collèges, presby-
teres, résidences privées à la cam-
pagne ou à la ville.

Et exécutent toutes sortes de répa-
rations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest
MONTREAL.

ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'église
d'édifices publics, d'usines, de fé-
sidences, etc., en tôle galva-
nisée et autres métaux.
Aussi plombiers, poseurs d'appareils à
gaz et d'appareils pour chauffage
à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques
MONTREAL.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précé-
dentes, possède l'assortiment le plus complet
de Chapeaux Anglais, Français et Américains
de tous genres et de toutes qualités, pour
hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus
imperméables de toutes descriptions. Para-
pluies des célèbres maisons de Martin, Sang-
ter, etc. — Le département des Messieurs du
Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux
de soie Roumain et ordinaire, feutre dur et mou.
Pardessus et Manteaux en Tweed et Ca-
chemire noir. — Les prix varient selon la
qualité de l'article.

L. B. LA PIERRE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Dominique
MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement,
réparation à bas prix.

POUR AVOIR DE Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avanta-
geusement connu, invite le clergé et le public à
visiter son atelier et garantit la ressemblance
parfaite de ses portraits au crayon d'après pho-
tographies.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée
avec soin. Première qualité de droguse
et matières chimiques.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue LaGauchetière

MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames
et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

Pharmacie Sainte-Catherine

R. Mc NICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine
MONTREAL.

Remèdes et Teintures, Médécines patentées
Savons, Parfums, Pommandos, etc., etc.
Eponges, Bandages, Baumes, Graisse de
fièvre et de jardins.
Soins particuliers donnés aux prescriptions de
médecins et recettes de famille.

Beurre et œufs frais

Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

J. B. RICHER

Marchand d'épiceries, vins, liqueurs,
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

J. X. PAUZÉ

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles
VITRES ET MASTIC**

*Spécialité : Couleurs et Matériaux de
Peintres de Voitures.*

134, rue Saint-Jacques Ouest

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station
Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

MAISON ITALIENNE

(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

STATUES RELIGIEUSES

Le plus beau et le plus grand de
la Puissance

T. CARLI

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint
Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception,
saint François d'Assise, saint Benoît, saint
Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint
Patrice, et un assortiment très considérable
de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établis-
sement. Exécution de toutes matières, mais
spécialement du plâtre, plastique, stoff et
ciment. — **Prix modérés.**

MARCIER, BEAUSOLEIL & MARTINEAU

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.

PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture feront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DÉBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à **10 POUR CENT DE PRIME** sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débetures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINK WATER,

Secrétaire.

Montréal, 22 jan 1883.

J. MAJEAU, JR.
Marchand-Epicier

375, RUE LAGAUCHETIÈRE

Coin de la rue Sainte-Elizabeth

MONTREAL.

Toujours en mains vieux Cognac et autres liqueurs de premier choix.

Epiceries de toutes sortes, surtout Farine, Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes. Thé et Café des meilleures qualités, au plus bas prix.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Sainte-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

- BOUSSU (Nicolas): La vérité sur le roi. 1883. In-18..... 15 c
- CHABANNE (la baronne de): Semaine eucharistique, chemin de la Croix, et choix de prières; in-18 20 c.
- CHEVOYON (l'abbé): Le manuel de la jeune fille chrétienne; in-18..... 38 c.
- La perfection des jeunes filles; in-18..... 33 c.
- CHOCARNE (le R. P.): Lectures pour chaque jour, extraites des écrits des saints et des bienheureux; 2 vol. in-18..... \$1.25
- DIGNAT (l'abbé): L'Ecole de la souffrance. Méditations sur la Passion de N. S. J.-C., avec une préface du P. Monsabré; in-18..... 38 c.
- EYMARD (le T. R. P.): La divine Eucharistie; 4 vol. in-18..... \$1.63
- FADER (le R. P. W.): Pensées et maximes, traduites par G. Geoffroy, avec une préface par Léon Gauthier; magnifique édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement..... 50 c.
- FULGENCE BOUÉ (le R. P.): Nouveau manuel du chrétien, petit livre d'heures à l'usage des gens du monde; édition in-32, sur papier vélin, avec encadrement..... 50 c.
- GRINES (l'abbé): Traité des scrupules. Instructions pour éclairer, diriger, consoler & guérir les personnes scrupuleuses; in-18..... 25 c.
- ISOARD (Mgr): La sainte Messe, méthode pour assister au saint Sacrifice; in-18..... 13 c.
- MARIN DE BOLESVE (le R. P.): Une pensée par jour, sujets de méditations tirés de l'évangile du dimanche; in-18..... 25 c.
- MASSIAN (Gaston): Observations sur le Manuel Compayré, causeries villageoises; in-18 8 c.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en
barils, canistres ou au gallon.*

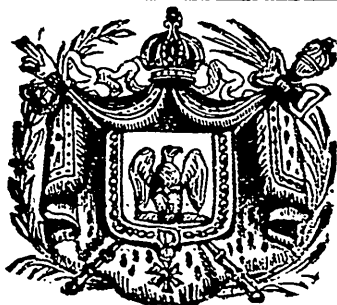
VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal.



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé e indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche, donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules, ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate, arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.